

La Chape Anhydrite THERMIO+

Flexiperf La chape Anhydrite Thermio+ est un mortier fluide à base de sulfate de calcium sous DTA n° 13/15-1294 du CSTB destiné à la réalisation de chapes autonivelantes. Elle permet de répondre aux exigences de performance imposées par la **RT 2012** (Règlementation Thermique) et au Label **BBC** (Bâtiment Basse Consommation).

DOMAINES D'APPLICATION

Flexiperf La Chape Anhydrite Thermio, s'utilise à l'intérieur de bâtiments, en neuf et en rénovation, en pose désolidarisée ou flottante.

Elle est mise en œuvre notamment en maisons individuelles, bâtiments collectifs, administratifs et tertiaires pour les locaux ne dépassant pas le classement $U_4P_3E_2C_2$.

Elle est compatible avec tous types de :

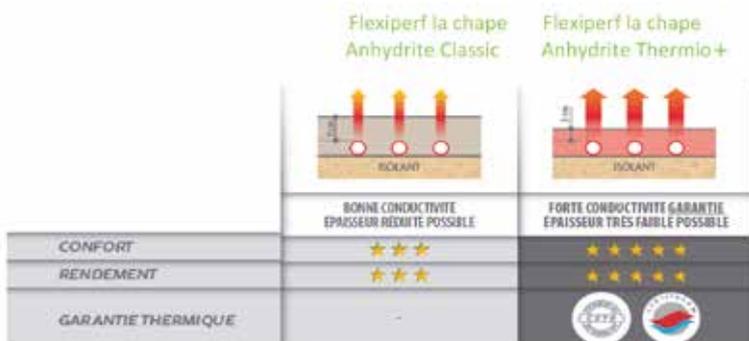
- **Supports** (maçonnerie, plancher béton, bois, anciens revêtements).
- **Revêtements** (carrelage, moquette, parquet...) sans ragréage.
- **Sous-couches isolantes thermiques et/ou acoustiques.**
- **Planchers chauffants ou rafraîchissants à eau**

CARACTERISTIQUES ET PERFORMANCES

Classe : C30F8 selon la norme NF EN 13-813.

Elle doit obligatoirement recevoir un revêtement de sol (carrelages, parquets, sols souples, moquettes, résines...).

Sa fabrication et sa mise en œuvre répondent aux exigences du DTA en vigueur.



Spécialement conçue pour la RT 2012 et le BBC

Coulage en faible épaisseur 20 mm au-dessus des tuyaux sur planchers chauffants

Plus de performance : jusqu'à +30% d'augmentation du coefficient d'émission thermique pour un rendement maximum.

Plus de confort : jusqu'à +80% de diffusivité thermique pour une montée en t° C plus rapide.

Excellente Planéité

Suppression des armatures métalliques et fibres structurales

Fractionnement tous les 300 m² sur tous les planchers chauffants

Rapidité et facilité de mise en œuvre jusqu'à 1500 m²/ jour

Mise en place assurée par des applicateurs agréés Béton Vicat : Réseau Solflex

Épaisseur minimale de la chape		
Sur plancher chauffant à eau		2 cm au dessus des tubes
Locaux P2	Sur Polyane	2 cm
	Sur isolants de classe SC1/SC2	2,5 cm/3 cm
Locaux P3	Sur Polyane	2 cm
	Sur isolants de classe SC1/SC2	3 cm/3,5 cm

Résistance à la compression	30 Mpa
Résistance à la flexion	8 Mpa
Masse volumique	2500 kg/M ³ (± 200)
Conductivité thermique nominale	≥ 2,2 W/m ² .K
Conductivité d'émission thermique	≥ 7 W/m ² .K
Diffusivité (vitesse de diffusion de la chaleur)	D = 1,0.10 ⁻⁶ m ² /s
Planéité de l'ouvrage fini	3 mm sous la règle de 2 mètres, 1 mm sous la règle de 20 cm
Classement au feu	Incombustible A1 _{FL}

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Il convient de respecter le Document Technique d'Application (DTA) en vigueur ainsi que les Dossiers Techniques Unifiés (DTU) et Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) concernés. La mise en œuvre est effectuée par des applicateurs agréés Béton Vicat «Réseau Solflex».

Le coulage de la chape Anhydrite Thermio+ s'opère obligatoirement par pompage.

Les conditions de mise en œuvre de la chape sont les suivantes :

- Bâtiment clos et couvert, vitrages posés, ouvertures occultées.
- Température de l'atmosphère comprise entre 5°C et 30°C, sans risque de gel durant 4 jours après la mise en œuvre.
- Cloisons séparatrices, de distribution et de doublage en maçonnerie achevées.
- Vérification de l'étanchéité des installations de plomberie et de chauffage par le chauffagiste.
- La chape doit être abritée pendant 24 heures d'un ensoleillement direct, et l'évacuation de l'humidité doit être effectuée par aération du local.
- La circulation à pied modérée peut se faire 24 heures après le coulage.
- Dans le cas d'un plancher chauffant la 1^{ère} mise en chauffe est indispensable avant la pose d'un revêtement collé. La mise en chauffe sur planchers chauffants peut se faire au plus tôt 7 jours après le coulage de la Flexiperf Chape Anhydrite Thermio+.

L'applicateur doit être particulièrement vigilant sur :

- La réception du support (planéité, absence de gaines...).
- Les épaisseurs minimales (en fonction du support).
- Le fractionnement tous les 1000 m² ou tous les 300 m² pour les planchers chauffants (aucun aux passages de portes si renforts utilisés).
- La mise en chauffe en cas de coulage sur plancher chauffant
- Les préconisations de pose de revêtement conformément aux DTU ou CPT en vigueur (fractionnements, joints, humidité du support).

RECOMMANDATIONS

Il convient de se référer à la fiche "Règles de mise en œuvre et précautions d'emploi".

CONSEILS PRODUITS +

L'additif d'un colorant Rouge à la fabrication permet d'identifier très facilement cette chape fluide.

INFO +

Pose de carrelage possible après un délai de séchage de 4 à 6 semaines minimum en fonction de l'épaisseur. Pour les autres revêtements, la vérification de l'humidité résiduelle de la chape est obligatoire.

Type de revêtement de sol	Humidité résiduelle de la chape en fonction du classement E du local	
	E1	E2
Carrelage	≤ 1%	≤ 0,5%
Revêtements plastiques collés	≤ 1%	≤ 0,5%
Revêtements textiles non perméables	≤ 0,5%	
Revêtements textiles perméables (sans sous-couche)	≤ 1%	
Système d'étanchéité ou de protection à l'eau sous carrelage (SPEC)	≤ 0,5%	≤ 0,5%
Résines	≤ 0,5%	≤ 0,5%
Parquets	≤ 0,1%	

THERMIO⁺
TECHNOLOGY